

**PROJET PEDAGOGIQUE
ACCUEIL DE LOISIRS
PERISCOLAIRE**

CHUSCLAN



ANNEE 2021 - 2022

SOMMAIRE

Rappel du Projet Educatif Territorial.....	3
Projet Pédagogique introduction	3
La structure	4
Composition de l'ALP.....	5
Fonctionnement	6
Objectifs.....	7
Evaluation et bilan	8
Equipe d'animation	9

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

Le projet éducatif territorial (PEDT) est établi pour une durée de 3 ans, soit de juillet 2021 à juillet 2024.

CHUSCLAN est une commune rurale de moins de 1000 habitants.

La plupart des parents travaillent à l'extérieur du village.

L'accueil de loisirs périscolaire ou ALP est un service de la Mairie de CHUSCLAN proposé aux familles en lien à l'école. Il compte 94 enfants (31 maternelles et 63 élémentaires) et a pour but :

- Garantir la continuité éducative entre les temps scolaires, périscolaires, familiaux et extrascolaire ;
- Mettre en place la pratique d'activités éducatives permettant le développement de nouvelles compétences ;
- Développer une offre éducative respectant les rythmes de l'enfant et des temps libres pour favoriser l'acquisition de l'autonomie ;
- Développer le réseau partenarial.

PROJET PEDAGOGIQUE

INTRODUCTION

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action.

Il est élaboré dans un premier temps par la directrice de l'accueil, puis dans un second temps, redéfini avec l'équipe, en référence au projet éducatif territorial de Chusclan.

Ce projet doit permettre de répondre précisément à toutes les questions concernant l'organisation et le déroulement de l'ALP. Il indique les choix pédagogiques, les moyens humains, matériels et organisationnels de mise en œuvre dont dispose l'équipe.

L'évaluation permettra d'améliorer le fonctionnement, l'organisation, la mise en œuvre du projet pédagogique et des actions menées. Elle favorisera l'ouverture aux projets futurs.

STRUCTURE

L'accueil de loisirs périscolaire est situé : Avenue du Pont, école primaire 30200 CHUSCLAN.

L'ALP dispose :

Dans l'enceinte de l'école	Hors de l'enceinte de l'école
Ludothèque	Médiathèque
Salle informatique	Centre socio-culturel
Salle Multi-activité	Maison des arts
Salle de repos	Cours de tennis
Sanitaires	Parc juxtaposé à l'ALP
La cour	

La structure répond aux normes de sécurité et d'hygiène (inspection par la commission de sécurité, d'incendie et de l'inspection de la jeunesse et des sports) en date du 30 juillet 2010.

Les locaux sont en conformité avec la loi du Handicap du 11 février 2005. Tous les locaux sont accessibles aux personnes handicapées.

L'ALP doté d'une ludothèque depuis l'année scolaire 2019/2020 rencontre un vif succès.

L'équipement se poursuit cette année avec l'achat de nouveaux jeux à règles, symboliques et d'exercices.

Les enfants sont invités à s'y rendre durant les temps de l'accueil périscolaire.

Ces jeux développent la socialisation, le respect des règles et de leurs camarades ainsi que l'imagination et l'autonomie.

La ludothèque est en lien direct avec la salle Multi Activités. L'enfant se trouvant ainsi au milieu d'un environnement favorisant l'épanouissement, la confiance en soi, le vivre ensemble ayant pour aboutissement de former un futur citoyen.

Jouer c'est comprendre, comprendre c'est connaître et connaître c'est pouvoir agir.

COMPOSITION DE L'ALP

❖ Le public :

Les enfants qui fréquentent l'ALP sont âgés de 3 à 11 ans. La capacité d'accueil est de 100 enfants.

❖ L'équipe d'animation :

Elle se compose de :

La directrice, 7 animatrices diplômées dans l'animation, de plus toute l'équipe est formée aux gestes de premier secours.

La directrice a pour mission :

- Elaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs, un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicap ;
- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;
- Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation ;
- Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil ;
- Développer les partenariats et la communication.

L'équipe d'animation a pour mission :

- Accueillir l'enfant ;
- Animer les différents moments de la journée en prenant compte le développement de l'enfant ;
- Assurer la surveillance des enfants (repas, temps libres, activités) ;
- Veiller aux règles d'hygiène ;
- Veiller au respect du matériel, des locaux et de ses camarades ;
- Préparer des activités, mise en place et rangement ;
- Veiller au bon déroulement de l'activité ;
- Garantir la sécurité physique et affective de chaque enfant ;
- Mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définis en équipe ;
- Favoriser le lien avec les familles ;
- Participer aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan.

FONCTIONNEMENT DE L'ALP

Les temps d'accueil se dérouleront à compter du 1er septembre 2020 au 06 juillet 2020.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de : 07h30 à 08h45 ALP matin

12h00 à 14h50 Pause méridienne

16h45 à 18h15 ALP soir

Les inscriptions concernant l'accueil de loisirs s'effectuent via le site

<https://chusclan.argfamille.fr>

La journée se divise en quatre temps :

- ❖ **Le matin** c'est le temps de l'accueil, avec les transmissions parents, équipe d'animation.

L'enfant est accueilli en ludothèque ou en salle de multi-activités. Il fait le choix de jouer ou de profiter d'un temps calme. Des jeux d'imitation, de sociétés, de constructions, coloriages, et des livres sont en libre accès.

- ❖ **Le midi** pause méridienne. Education au lavage des mains avec la technique de « l'escargot ».

Les repas sont fournis et préparés par La Cuisine Centrale de BAGNOLS-SUR-CEZE. Sauf en cas d'allergie (mise en place d'un PAI).

Les traitements médicaux doivent être remis à la directrice de l'accueil de loisirs périscolaire dans leur boîte avec la notice et une photocopie de l'ordonnance du médecin.

Puis un temps calme est proposé, une activité ou un jeu libre.

- ❖ **ALP soir**

Chaque animatrice fait l'appel de son groupe. Puis il se dirige vers le lieu qui lui est attribué. Si l'animatrice quitte l'enceinte de l'ALP, elle prendra soin de s'équiper d'un gilet jaune, d'une trousse de secours et d'un téléphone portable.

Sachant que le taux d'encadrement pour l'ALP de CHUSCLAN avec PEDT est de :

- ✚ Une directrice,
- ✚ 1 animatrice BAFA pour 14 enfants de moins de 6 ans,
- ✚ 1 animatrice BAFA pour 18 enfants de plus de 6 ans.

NB : Les intervenants ponctuels sont comptabilisés.

- ❖ **Fin de journée**, l'enfant à la possibilité de faire une activité concertée ou de profiter d'un temps calme.

Concernant les activités libres les départs sont échelonnés.

En revanche, pour les activités nécessitant une inscription, les départs ne peuvent s'effectuer qu'à la fin de l'animation.

Les activités soumises aux inscriptions sont prévues de 17h00 à 18h15.

Les transmissions sont effectuées entre l'équipe d'animation et les parents.

OBJECTIFS

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	MOYENS
Garantir la continuité éducative entre les temps scolaires, périscolaires, familiaux et extrascolaire.	Organiser l'éducation de l'enfant autour de ses besoins fondamentaux et de ses rythmes.	En mettant à disposition de l'enfant des lieux de calme et de repos ; En tenant compte des besoins de l'enfant en fonction de son âge.
Mettre en place la pratique d'activités éducatives permettant le développement de nouvelles compétences.	Permettre à l'enfant de développer ses capacités motrices, intellectuelles et culturelles.	En proposant à l'enfant des activités diversifiées.
Développer une offre éducative respectant les rythmes de l'enfant et des temps libres pour favoriser l'acquisition de l'autonomie	Laisser le choix à l'enfant de s'inscrire ou de ne pas s'inscrire à une activité	En mettant en place des affiches proposant les activités du mois sur lesquelles l'enfant à le choix de s'inscrire ou pas ou de changer d'avis s'il le souhaite.
Développer le réseau partenarial.	Prendre contact avec les associations, afin de créer des partenariats.	En consultant le site des associations, des commerçants en prenant contact avec les professionnels du sport et de l'animation.

Le thème des activités pour l'année 2021-2022 portera sur l'environnement et l'Art.



La directrice de l'ALP se réserve le droit de modifier le programme sous réserve des conditions météo, d'effectif insuffisant ou de difficultés éventuelles d'organisation.

EVALUATION

Deux types de critères d'évaluation :

❖ **Quantitatifs :**

Fréquentation régulière aux activités périscolaires.

Participation et implication dans l'activité.

Nombre d'activités proposées sur l'année 201-2022

Nombre de partenariats signés avec l'ALP

❖ **Qualitatifs :**

Progression de l'enfant dans l'activité proposée.

Degré d'autonomie acquis.

L'activité a-t-elle suscité de l'intérêt ?

Les outils permettant l'évaluation :

Ce n'est pas l'enfant qui est évalué, mais l'activité mise en place. Aura-t-elle permis à l'enfant de se développer dans les apprentissages, de découvrir, de s'épanouir ?

Pour cela chaque animatrice évaluera son activité quantitativement et qualitativement.

Lors des transmissions entre l'équipe d'animation et la famille un ressenti sur les activités proposées sera demandé aux parents et aux enfants.

La directrice organisera 3 réunions sur l'année en cours, qui permettront de recueillir les fiches d'évaluation, le ressenti des acteurs de l'activité. Ces réunions sont un moyen d'échange, de partage des expériences vécues sur le terrain, de façon à faire évoluer le projet pédagogique.

Ces échanges ont pour but de repérer les difficultés rencontrées, d'en améliorer le fonctionnement et l'organisation.

EQUIPE D'ANIMATION

Sandra GILLY Directrice ALP
BAFD – CAP petite enfance – PSC1

Stéphanie ALEGRE
BAFA assistante sanitaire - PSC1 - AEPE (Accompagnant Educatif Petite enfance)

Francine BERTRAND
BAFA – PSC1

Sylvie FAVIER BAFA stagiaire

Laurence KMIEC BAFA stagiaire

Christèle MARIE
BAFA - PSC1

Sylvie PASSERA
CAP petite enfance – PSC1

Marie-Pierre SALVI
BAFA – PSC1

CHUSCLAN, Le 09 juillet 2021